

Convention de partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille

13/02/2023



Le 9 février 2023, en Grand'chambre, Monsieur Christophe Soulard, premier président de la Cour de cassation a signé avec Monsieur Éric Berton, président de l'université d'Aix-Marseille et Monsieur Jean-Baptiste Perrier, doyen de la faculté de droit d'Aix-Marseille, une convention de partenariat entre la première présidence et l'université.

La signature de ce partenariat s'inscrit dans la lignée des recommandations de la commission de réflexion « Cour de cassation 2030 » qui encouragent les échanges entre les magistrats de la Cour et les universitaires.

Le partenariat se traduira par l'organisation de colloques, de conférences et de séminaires de travail en commun. Il facilitera le recrutement par la première présidence de stagiaires et d'assistants de justice.

En cela, le partenariat sera l'illustration pleine et entière de la complémentarité des dimensions académique et professionnelle selon les mots du premier président.







